

Note de synthèse : mise à jour

Mars 2010



Enjeux du commerce dans le secteur du coton pour les pays ACP

Table des matières

1 Contexte et principaux enjeux dans le secteur du coton	2
2 Récents développements et implications pour les pays ACP	3
2.1 Le secteur cotonnier aujourd’hui : quels enjeux ?	3
2.1.1 Production cotonnière.....	3
2.1.2 Consommation	6
2.1.3 Flux d’échanges imports – exports	6
2.1.4 Tendance des prix	8
2.2 Défis pour le coton ACP : vers un commerce mondial plus équitable	9
2.2.1 La problématique du coton à l’OMC	9
2.2.2 Le coton africain en quête de débouchés	9
2.2.3 Appui sectoriel: le volet coton du programme AAACP.....	11
Sources d’information	12

A propos de cette mise à jour

La note de synthèse du CTA sur *les enjeux du commerce dans le secteur du coton pour les pays ACP* a initialement été publiée en décembre 2008 sur le site Agritrade ainsi que dans sa publication annuelle Compendium 2009 sur les ‘enjeux du commerce ACP-UE dans le secteur agricole et de la pêche’. Cette note consiste en une mise à jour de la précédente version et est structurée de la manière suivante :

- 1. Contexte et principaux enjeux** : résumé succinct de la précédente note de synthèse, et si nécessaire, une mise à jour des enjeux clés ;
- 2. Développements récents et implications pour les pays ACP** : revue des principaux faits marquants depuis la parution de la précédente note de synthèse ; Analyse de l’impact des récents développements pour les pays ACP concernés.

La note de synthèse (2008) est disponible sur demande. Contact: agritrade-mail@cta.int.

1 Contexte et principaux enjeux du commerce dans le secteur du coton

Entre 1960 et 2008, le secteur du coton a connu de profondes mutations. La production mondiale a plus que doublé, passant d'un peu moins de 10 millions de tonnes (Mt) en 1960 à près de 26Mt en 2008. Néanmoins, depuis 2004, la production mondiale enregistre une stagnation et depuis deux ans, une baisse. Les pays producteurs de coton dont la production dépasse 100 000 tonnes de coton représentent, selon les années, près de 90 % de la production mondiale. La Chine, les Etats-Unis, l'Inde et le Pakistan représentent en 2008 à eux quatre près de 70% de la production mondiale de coton. En revanche, de grands producteurs tels que le Mexique ou encore le Pérou ont progressivement cessé leur production. Enfin, de nouveaux acteurs importants sont apparus, comme l'UE et certains pays d'Afrique sub-saharienne (Burkina Faso, Bénin, Mali, Zimbabwe).

Concernant les cours mondiaux du coton, la longue baisse des prix sur les marchés internationaux s'est interrompue lors de la campagne 2007/2008 suite à l'augmentation des prix de la plupart des denrées agricoles et donc à la concurrence accrue pour les terres cultivables. Les surfaces traditionnellement destinées à la culture du coton ont diminué, du fait d'une réorientation vers des cultures plus rentables, entraînant une baisse de la production mondiale. En raison de cette contraction de l'offre, les prix ont commencé à augmenter mi-2008. Cependant, la crise économique mondiale intervenue en 2008/2009 a conduit à une baisse de la demande, et par conséquent un retour à la baisse des prix du coton fin 2008.

Au sein de la zone ACP, la production de coton s'est fortement développée depuis le milieu des années 1980. Même si les 27 pays ACP producteurs de coton ne représentent que 2% de la production mondiale. Douze d'entre eux produisent 90% de la production totale des ACP. L'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre pèse pour plus de 70% de la production des pays ACP ; et la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe pour 25%. Le coton représente une culture de rente pour les ACP et l'essentiel de la production est exportée. Dans certains pays, ces exportations atteignent plus de 60% des exportations totales, ce qui les rend particulièrement dépendants du coton et vulnérables face aux variations des prix internationaux. De fait, ils occupent une place de « price taker » sur les marchés mondiaux.

Tableau 1 : Part du coton dans les exportations des pays africains (en % de la valeur des exportations totales)

	1990-1991	2000-2001	2005-2006
Bénin	52,4	66,7	61
Burkina Faso	59,7	56,6	61
Mali	61,9	38,1	16,5
Tanzanie	18.41	6.89	6.52
Togo	21,3	15,6	5
Cameroun	3,3	4,6	4,5
Zimbabwe	5.01	8.25	3.41
Zambie	0.28	0.66	3.38
Côte d'Ivoire	5,3	4,1	2
Tchad	85,9	75,6	1,6
République Centrafricaine	10,3	12,3	<1

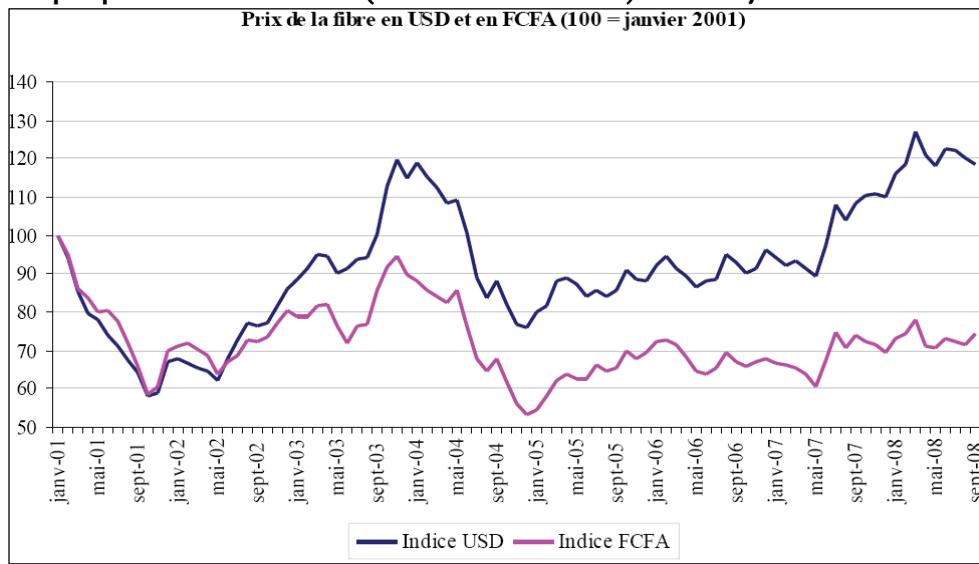
* Entre 2001 et 2005, les exportations totales en valeur du Tchad ont été multipliées par 16, en lien avec le démarrage de l'extraction pétrolière dès 2003, alors que la valeur des exportations de coton se maintient.

Source : FAOSTAT, 2008 (dernières données disponibles)

En tant que premier pays exportateur de coton, les Etats-Unis ont une influence majeure sur les cours mondiaux. Les aides massives offertes aux producteurs de coton américains sont décriées notamment par les pays ACP comme étant responsables de la faiblesse des prix du coton sur les marchés internationaux. Même si l'impact véritable de ces soutiens à la production sur les cours mondiaux est difficile à mesurer, il est certain que sans eux, la production cotonnière mondiale serait localisée différemment. En effet, les coûts de production étaient en 2004 de l'ordre de 0,35 \$US/livre au Bénin, 0,45 \$US au Pakistan, 0,50 \$US au Brésil, 0,80 \$US aux Etats-Unis et plus d'un dollar dans l'UE (Source: Comité consultatif international du coton - CCIC). L'UE étant un acteur marginal de la production mondiale de coton fibre, l'effet de ses soutiens internes sur le marché mondial reste limité.

Malgré la hausse des prix du coton sur les marchés mondiaux entre fin 2007 et 2008, cette augmentation n'a pas été répercutée sur le prix en Afrique de l'Ouest. En effet, la faiblesse du dollar par rapport au franc Cfa (lié à l'euro), a totalement annulé la hausse des cours internationaux du coton (Cf. graphique ci-dessous).

Graphique 1 : Prix de la fibre (en dollar et en FCFA) – 100 en janvier 2001



Source Berti, 2008.

L'UE occupe une place mineure sur le marché du coton, puisqu'elle ne participe qu'à 1% de la production mondiale et qu'elle n'exporte pas de coton. Pourtant, sa Politique Agricole Commune (PAC) apporte un soutien important aux producteurs de coton européens. Le régime européen de soutien au secteur cotonnier a été mis en place en 1981 lors de l'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne. L'entrée de l'Espagne et du Portugal en 1986, puis de la Bulgarie en 2007 dans le marché communautaire, a élargi le nombre de pays couverts par l'Organisation Commune de Marché (OCM) dans le secteur du coton. Ce régime de soutien à la production a été remis en cause dès 2004 et en 2008, un système a finalement été adopté et prévoit le « découplage » de 65% des aides (c'est-à-dire indépendantes de la production), et les 35% restantes demeurent liés à la production ; un plafond par pays est fixé pour les surfaces pouvant bénéficier des aides (370 000 ha pour la Grèce, 48 000 ha pour l'Espagne).

2 Récents développements et implications pour les pays ACP

2.1 Le secteur cotonnier aujourd'hui : quels enjeux ?

2.1.1 Production cotonnière

Pour la campagne 2008/2009, la production mondiale de coton fibre est estimée à environ 23,4Mt, contre 26,2Mt pour la campagne précédente (Source: CCIC). Elle est dominée par la Chine, qui représente plus de 25% de la production mondiale. Elle est suivie par l'Inde avec près de 21%, et les Etats-Unis (12%). Viennent ensuite le Pakistan (8%), le Brésil et l'Ouzbékistan

(environ 5% chacun) et les pays africains de la zone franc Cfa, qui pèsent ensemble 2% de la production mondiale. L'UE représente 1% de la production.

Cette chute de la production observée depuis la campagne 2007/2008 s'explique notamment par deux facteurs importants: même si les prix du coton sur les marchés internationaux ont enregistré une hausse, ceux-ci n'ont pas atteint les niveaux enregistrés par la plupart des autres produits agricoles, ce qui explique qu'un grand nombre de producteurs se sont désintéressés de la culture de coton. Par ailleurs, les conditions climatiques peu favorables sont un autre élément à prendre en considération.

La crise économique de 2008/2009 a également fortement pesé sur le niveau de production. La faible demande en coton a entraîné une chute des cours du coton. En effet, cette situation de crise a incité les producteurs de coton à s'intéresser à d'autres denrées telles que les céréales réputées moins coûteuses et plus rémunératrices. Le CCIC prévoit que la production devrait continuer à baisser pour la campagne 2009/2010 (autour de 22 Mt) puis repartirait à la hausse pour la campagne suivante.

Tableau 2: Production annuelle des principaux pays producteurs de coton 1960-2009

Pays	En 1960		En 1980		En 2000		En 2008/09	
	Production en milliers de t	Part productio n mondiale en %	Production en milliers de t	Part productio n mondiale en %	Production en milliers de t	Part productio n mondiale en %	Production en milliers de t	Part productio n mondiale en %
Argentine	124	1,3			165	0,9	130	0,8
Australie					806	4,2	325	1,1
Brésil	425	4,3	594	4,3	939	4,9	1 189	5,0
Bénin							89	0,4
Burkina					114	0,6	184	0,8
Chine	1 067	10,9	2 700	19,6	4 420	22,8	7 963	34,
Colombie			116	0,8				
Côte d'Ivoire					125	0,6		
Egypte	478	4,9	529	3,8	200	1	108	0,4
Etats-Unis	3 100	31,6	2 422	17,5	3 742	19,3	2 777	11,8
Inde	1 022	10,4	1 322	9,6	2 380	12,3	4 904	20,9
Iran					160	0,8		
Kazakhstan							95	0,4
Mali					105	0,5	76	0,3
Mexique	457	4,7	347	2,5			125	0,5
Ouzbékistan					958	5	998	4,2
Pakistan	304	3,1	714	5,2	1 785	9,2	1 953	8,3
Pérou	121	1,2	109	0,8				
Soudan	114	1,2						
Syrie	111	1,1	118	0,9	365	1,9	218	0,9
Tadjikistan					106	0,5	95	0,4
Tanzanie							97	0,4
Turquie	169	1,7	500	3,6	784	4,1	418	1,7
Turkménistan					180	0,9	283	1,1
UE	140		175	1,3	525	2,7	264	1,1
URSS	1 481	15,1	2 700	19,6				
Zimbabwe					120	0,6	94	0,4
Reste du monde	699	8,6	1 514	11	1 449	7,5	1 015	4,3
Total Monde	9 812	100	13 800	100	19 345	100	23 400	100

Sources: USDA, CCIC

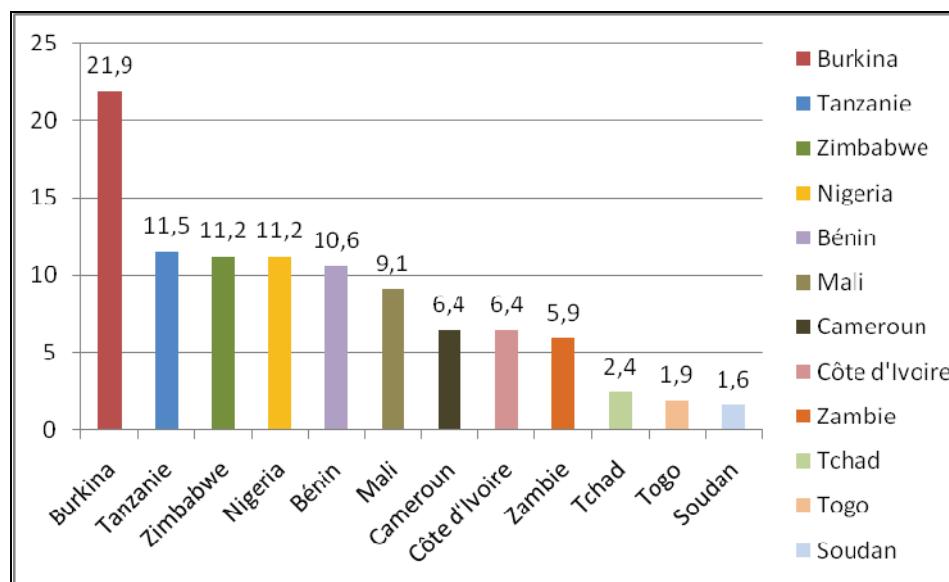
Au niveau des pays ACP producteurs de coton, la campagne 2008/2009 a été marquée par un fort repli de la production (voir tableau ci-dessous). Les douze principaux pays ACP producteurs de coton ont enregistré ensemble une chute de leur production de 23,7% entre 2008 et 2009. Cette baisse s'élève à près de 50% entre 2005 et 2009. L'envolée des prix des produits alimentaires associée à la hausse du prix des intrants nécessaires à la culture de coton ont favorisé l'émergence de cultures alternatives estimées plus rémunératrices.

Tableau 3 : Production de coton des pays africains (en milliers de tonnes)

Pays	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2008	2009
Burkina		3	8	18	23	46	77	64	114	299	207	184
Bénin		3	14	8	4	32	59	145	139	131	125	89
Tanzanie	34	67	76	42	53	31	48	82	41	120	125	97
Nigeria	57	44	39	61	27	10	36	100	87	91	98	97
Zimbabwe		9	32	58	70	89	73	104	120	76	125	94
Mali		8	20	37	43	67	115	169	105	250	100	76
Cameroun	11	21	14	17	32	46	44	79	94	125	65	54
Côte d'Ivoire		4	12	26	56	82	116	96	125	12	54	54
Zambie			4	1	8	12	25	16	29	76	41	46
Tchad	35	31	34	63	31	39	60	62	65	76	38	20
Soudan	114	163	25	111	97	142	83	107	74	81	35	14
Togo		3	2	4	9	27	41	44	49	50	27	16
Total	405	527	735	578	548	726	884	1 206	1 176	1 654	1 040	841

Sources: USDA, CCIC

Graphique 2 : Répartition de la production de coton des pays africains en 2009 (en %)



L'évolution de la production mondiale de coton est également marquée depuis plusieurs années par l'entrée en force de la culture de coton transgénique ou Bt. Les surfaces de culture de coton Bt augmentent à un rythme impressionnant. Introduit sur le marché américain pour la première fois en 1996, le coton Bt était déjà utilisé sur 47% des surfaces cultivées mondiales en 2007. Après l'Afrique du Sud et l'Egypte, le Burkina Faso est le troisième pays du continent à officiellement autoriser la culture de coton Bt. En effet, le Burkina Faso compte ensemencer 100 000 ha de coton Bt pour la campagne 2009-2010. L'expansion de cette culture à grande échelle, comme c'est désormais le cas de l'Inde, pourrait bien bouleverser le paysage cotonnier africain avec l'arrivée de nouveaux acteurs, notamment les compagnies semencières.

2.1.2 Consommation

La consommation de coton est essentiellement le fait des pays en développement/émergents fabricant des textiles. La Chine est de loin le premier pays consommateur de coton. Sa consommation a plus que doublé entre 2000 et 2008 car le pays est autorisé, depuis la fin de l'accord multifibre en 2005, à exporter sans restriction des textiles vers les Etats-Unis et l'UE. Elle est suivie par l'Inde, le Pakistan, et la Turquie. A l'opposé, la consommation des Etats-Unis a été divisée par trois en quinze ans.

Entre 2008 et 2009, la consommation mondiale a chuté de plus de 12%. La crise économique mondiale de 2008/2009 a eu un fort impact sur l'industrie textile. Tous les grands pays consommateurs voient leur demande baisser ; même la Chine qui avait pourtant soutenu la consommation mondiale depuis 2000 connaît une baisse de 17% de sa consommation de coton sur un an.

Au sein de l'ensemble ACP, les pays producteurs et les pays consommateurs ne sont pas les mêmes. Au total, les pays ACP consomment moins du quart de leur production. Les sept premiers pays consommateurs de coton sont, par ordre croissant, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Ethiopie, l'Île Maurice, la Zambie, le Zimbabwe et le Nigeria. Ils représentent ensemble les trois-quarts de la consommation de coton fibre des pays ACP. Seuls deux d'entre eux, le Nigeria et la Côte d'Ivoire, figurent dans le peloton de tête des producteurs ACP. Pour plusieurs de ces pays, la fin de l'accord multifibre a entraîné la fin des quotas d'importation en Europe notamment. Les pays asiatiques plus compétitifs ont rapidement gagné des parts de marchés et l'industrie textile des pays ACP, déjà mise à mal par les successions de crises et restructuration économiques, est aujourd'hui en grande difficulté. Au Nigeria, 80% des entreprises textiles ont fermé au cours des sept dernières années alors que le secteur était un des moteurs de l'économie nationale.

Tableau 4 : Principaux pays consommateurs de coton (en milliers de tonnes)

		1990	1995	2000	2005	2008	2009
1.	Chine	4 355	4 126	4 997	9 036	10 900	9 000
2.	Inde	1 951	2 558	2 949	3 701	4 050	3 863
3.	Pakistan	1 251	1 573	1 769	2 564	2 637	2 452
4.	Turquie	547	950	1 125	1 535	1 241	1 030
5.	Brésil	723	818	876	849	1 007	937
6.	Etats-Unis	1 823	2 324	1 824	1 306	999	781
7.	Bangladesh	98	121	218	393	664	570
8.	Indonésie	336	476	544	512	501	435
9.	Mexique	197	246	463	441	425	400
10.	Thaïlande	328	310	367	479	435	380
11.	UE	1 221	1 150	983	550	393	318
12.	Russie	1 191	250	348	327	261	200
	Total monde	18 658	18 588	19 824	24 768	26 473	23 236

Sources : USDA, CCIC

2.1.3 Flux d'échanges imports – exports

Les principaux pays importateurs sont des pays en développement/émergents possédant une industrie textile importante. En 2005, la Chine, l'Indonésie, le Pakistan et la Turquie totalisaient plus de la moitié des importations mondiales. Les importations chinoises peuvent varier fortement selon les années, en fonction de ses besoins et de sa production. Ce qui fait de la Chine un acteur essentiel sur le marché mondial du coton. Alors que la demande chinoise a fortement baissé entre fin 2008 et 2009 consécutivement aux effets de la crise, celle-ci repart à la hausse fin 2009.

Tableau 5 : Principaux pays importateurs de coton (en milliers de tonnes)

		1990	1995	2000	2005	2007	2008	2009	2009 (%)
1.	Chine	480	633	50	3 592	2 510	2511	1523	22,9
2.	Bangladesh	80	105	218	381	610	754	824	12,4
3.	Turquie	46	113	383	751	697	718	629	9,5
4.	Pakistan		27	980	370	827	851	435	6,6
5.	Indonésie	324	466	577	501	501	501	435	6,6
6.	Thaïlande	354	336	342	468	420	425	349	5,2
7.	Mexique	46	115	406	305	333	294	286	4,3
8.	Vietnam	44	351	87	152	207	218	267	4
9.	Russie	1 152	240	359	327	278	261	236	3,6
10.	Corée du S	442	362	309	267	212	212	215	3,2
11.	Taiwan	322	300	226	267	229	218	171	2,6
12.	Inde		19	341	174	98	174	120	1,8
13.	Japon	642	330	248	158	126	120	109	1,6
14.	UE	1 086	1 039	847	455	324	344	101	1,5
15.	Egypte	53	20	28	125	120	109	93	1,4
	Total monde	6 658	5 878	5 707	9 143	8 187	8 392	6 629	19,2

Sources : USDA, CCIC, FAPRI

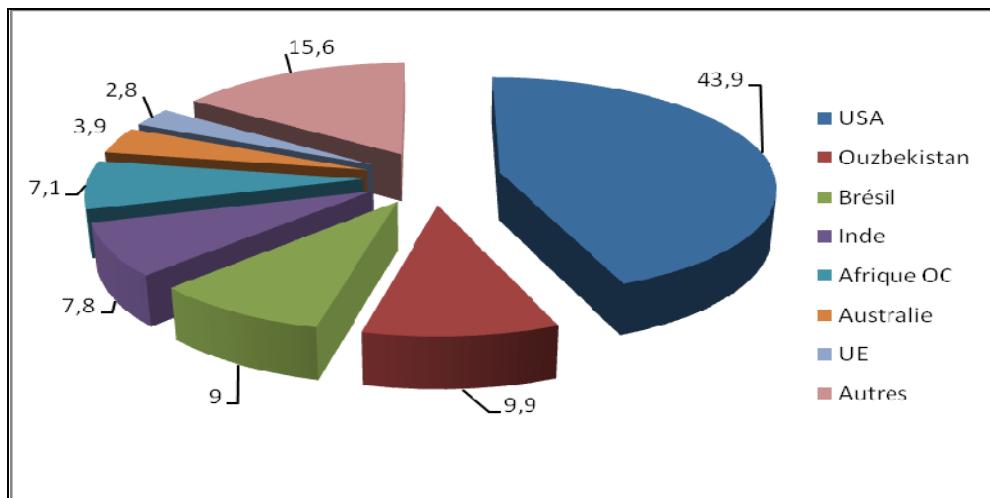
Les Etats-Unis sont de très loin les principaux exportateurs mondiaux (plus du tiers des exportations mondiales en 2009), suivis par l'Inde et l'Ouzbékistan. En lien avec la chute de la production aux Etats-Unis, le CCIC prévoit une baisse de 17% des exportations de ce pays pour l'année 2010. Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont un acteur majeur du commerce international du coton depuis les années 1990. Néanmoins, la région voit sa position concurrencée par de nouveaux pays.

Selon certains analystes, l'Inde va devenir le principal concurrent du coton africain. La politique agricole volontariste en faveur du coton et la proximité des marchés chinois et d'Asie du sud-est sont deux atouts majeurs pour le coton indien. Le triplement de ses exportations de coton entre 2005 et 2008 illustre la capacité de l'Inde à conquérir de nouveaux marchés. Mais la chute de ces exportations en 2009 montre aussi l'instabilité de cette production (baisse des exportations de 1Mt entre 2008 et 2009). Autre acteur émergent, le Brésil qui investit massivement dans cette culture avec des exportations qui dépassent, en 2009, pour la première fois celle de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Tableau 6 : Principaux exportateurs mondiaux de coton (en milliers de tonnes)

	1990	1995	2000	2005	2007	2008	2009
Etats-Unis	1 697	1 671	1 467	3 571	2 833	2 973	2 891
Ouzbékistan	1 174	985	751	969	969	936	653
Brésil	156	22	69	435	283	486	596
Inde	154	123	20	392	994	1 531	514
Afrique OC	339	496	586	887	924	589	470
Australie	299	319	850	642	464	265	261
UE	154	372	399	428	290	207	184
Total monde	6 436	5 957	5 747	9 022	8 114	8 376	6 582

Source USDA, CCIC

Graphique 3 : Répartition des principaux exportateurs mondiaux de coton en 2009 (en %)

2.1.4 Tendance des prix

Comme pour ceux de nombreuses matières premières agricoles, les prix mondiaux du coton ont été soumis à la fois à une instabilité, et une tendance générale à la baisse jusqu'en 2007 avant de connaître une hausse en 2008 (voir chapitre précédent). Dans un contexte de crise économique mondiale, les prix internationaux cotés en dollar US ont chuté de plus de 20% entre septembre et novembre 2008, à la suite d'une forte baisse des importations chinoises. Durant le premier semestre 2009, les cours sont restés à un niveau inférieur à 0,60 US\$/livre.

A partir de l'automne 2009 les cours sont repartis à la hausse. En effet, la production mondiale étant attendue inférieure à la consommation, les analystes ont anticipé une diminution des stocks qui se traduit par une hausse des cours. La Chine a ainsi dû vendre une partie de ses stocks publics en fin d'année 2009. De plus, les perspectives d'une reprise de la croissance mondiale pour l'année 2010 laissent envisager une augmentation de la demande en coton. Fin 2009, le cours du coton avoisinait 0,80 US\$/livre. Les analystes du CCIC restent néanmoins prudents et prévoient une moyenne de 0,70 US\$/livre pour la campagne 2009/2010, soit une hausse de 14% par rapport à la moyenne de la campagne 2008/2009.

Pour les pays d'Afrique de l'Ouest, au-delà des cours du coton en dollar, la préoccupation concerne le niveau du dollar par rapport à l'euro, et donc au franc Cfa. En effet, un niveau élevé des cours internationaux ne se traduit pas forcément sur le prix en franc Cfa si le dollar reste faible. Du fait de ces prix relativement bas, les producteurs ouest-africains et les sociétés cotonnières se trouvent dans une situation particulièrement fragile, dont l'issue reste incertaine. Dans certains pays ouest-africains comme le Togo et le Mali, les producteurs n'ont pas été payés depuis une ou deux années du fait de l'état de quasi-faillite des sociétés cotonnières.

Autre enjeu lié directement au niveau des prix, celui de la qualité de la fibre demeure un aspect important. Les critères de qualité des fibres du coton sont en général jugés sur la base des critères utilisés aux Etats-Unis (indice Cotlook). Les cotons africains se classent plutôt dans les cotons de bonne qualité (indice A de Cotlook), et de façon régulière, en particulier grâce à la longueur de leur fibre. Leur qualité est notamment reconnue sur le marché chinois qui est le premier importateur mondial. Cependant, Michel Fok du CIRAD estime que les pays africains n'obtiennent pas un prix à la hauteur de la qualité de leur production, bien que celle-ci figure dans l'indice A de Cotlook, car les critères ne prennent pas suffisamment en compte les aspects qualitatifs spécifiques au coton africain (notamment en terme de longueur de fibre). Selon le chercheur, les pays africains se concurrencent mutuellement sur le marché international alors qu'en promouvant collectivement la qualité du coton africain et en harmonisant leurs contrôles et leurs critères, ils pourraient bénéficier d'un meilleur prix à l'exportation.

2.2 Défis pour le coton ACP : vers un commerce mondial plus équitable

2.2.1 La problématique du coton à l'OMC

Les pays ACP producteurs de coton mènent plusieurs démarches dans le cadre de l'OMC pour limiter les subventions accordées aux producteurs de coton dans les pays développés accusées de faire baisser artificiellement les cours internationaux. Quelques avancées récentes sont à noter.

La plainte du Brésil: un succès relatif pour les pays africains

Pour rappel, le Brésil déposait en 2002 une plainte devant l'Organe de Règlement des Différends (ORD) de l'OMC à l'encontre des subventions accordées par les Etats-Unis à ses producteurs (voir la note de synthèse sur le coton, 2008). C'est finalement en août 2009 qu'un jugement de l'ORD définit le montant du préjudice pour le Brésil et les formes de sanctions envers les Etats-Unis (qui ne peuvent plus faire appel). Ainsi, en application de ses calculs, le Brésil va pouvoir surtaxer à hauteur de quelque 561 millions de dollars ses importations de produits américains appartenant au secteur industriel. Au-delà de ce montant et jusqu'aux 830 millions autorisés, grâce au principe des rétorsions croisées, le Brésil pourra s'attaquer à d'autres domaines, tels que la propriété intellectuelle et les services.

Ce résultat positif pour la plainte déposée contre les subventions américaines ne pourra pas profiter directement aux pays du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali, Tchad) qui étaient tierce partie dans la plainte et n'ont pas la possibilité d'exercer de sanctions. Ce jugement reste toutefois un signal fort en faveur d'une mise en conformité rapide des aides américaines (IDEAS note d'information n°84). Néanmoins, les pays du C4 s'inquiètent du désintérêt grandissant dont fait preuve le Brésil pour continuer à lutter contre les subventions américaines.

Le coton africain et l'initiative coton

En mai 2003, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad (dit pays du C4) ont déposé au Secrétariat de l'OMC une « Initiative sectorielle sur le coton » (OMC, 2003). Constatant les pertes subies par leurs producteurs à la suite de la chute des cours mondiaux, ils réclamaient la suppression des soutiens versés par les pays développés à leur production cotonnière (voir la note de synthèse agritrade de 2008).

En 2004, les membres de l'OMC se sont donc engagés à ce que la baisse des soutiens internes soit plus rapide et plus importante pour le coton que pour les autres produits. Le 17 juillet 2007, le Président du Comité sur l'Agriculture (de l'OMC) a fait une nouvelle proposition de modalités d'application de la Déclaration Ministérielle de Hong-Kong, contenant des avancées notables au sujet du coton.

L'impasse actuelle du cycle de Doha fait peser un doute sérieux sur la capacité et la volonté des pays membres à conclure les négociations. Certains observateurs estiment que cette situation est notamment due à la question du coton. En effet, les Etats-Unis ont négocié une réduction de 70% de leurs soutiens internes globaux et devraient alors fournir un effort supplémentaire pour le coton, c'est-à-dire une baisse importante de leurs subventions.

Par conséquent, depuis 2007 le coton reste relégué au second plan des négociations. Illustration de ce désintérêt, le sous-comité sur le coton ne s'est plus réuni depuis juillet 2007. Fin 2009, les ministres du Commerce du C4 ont menacé de bloquer les négociations du cycle de Doha si le coton n'était pas remis à l'ordre du jour des négociations. Cet appel du C4 a été repris dans la déclaration des pays ACP à la veille de la conférence ministérielle de Genève en décembre 2009. Néanmoins, le coton n'a pas été abordé lors de cette conférence qui n'est pas non plus parvenue à relancer le cycle de Doha.

2.2.2 Le coton africain en quête de débouchés

Parallèlement aux enjeux des négociations à l'OMC, les pays africains doivent faire face à une concurrence accrue avec d'autres pays en développement, tels que l'Inde et le Brésil. Cette

situation pousse les pays africains exportateurs de coton à chercher de nouveaux débouchés et investir de nouveaux segments de marché. Le coton équitable et le coton biologique constituent des portes de sortie.

La promotion du coton équitable

Les filières cotonnières africaines regroupent des exploitations de petite taille, essentiellement familiales, pratiquant la polyculture-élevage, produisant avec un apport limité en intrants et de manière économique en eau et en énergie (donc moins consommatrice en carbone que les productions américaines ou chinoises). De plus, l'organisation des filières autour d'acteurs étatiques ou semi-étatiques facilite le suivi des exploitants et le respect des normes. Ces filières pourraient permettre de mieux valoriser ces atouts auprès d'un public sensibilisé.

L'Afrique de l'Ouest et du Centre pourrait largement participer au commerce équitable du coton. Comme pour tous les produits du commerce équitable, le prix payé au producteur est déterminé à l'avance, et permet de couvrir les coûts de production, et la rémunération du travail. Pour la campagne 2007/2008, le prix payé au producteur en Afrique de l'Ouest (234 FCFA/kg de coton-graine) est particulièrement attractif dans un contexte de prix bas du coton conventionnel (160 FCFA/kg au Mali et 145kg/FCFA au Burkina Faso) (AFD-FARM, 2008). Toutefois, les débouchés tardent à se développer et la demande mondiale reste assez faible. Début 2010, des campagnes sont prévues dans les pays du Nord pour relancer la conversion des marques d'habillement au coton équitable.

La promotion du coton biologique

L'Inde est le premier pays fournisseur de coton bio mais certains pays africains commencent à jouer un rôle important sur ce marché, à commencer par le Burkina Faso, 10^{ème} producteur mondial. Du fait de la forte demande en coton bio au niveau mondial, le prix d'achat est intéressant pour les producteurs (de l'ordre de 30% supérieur à celui du coton conventionnel). Cette situation a stimulé la production de coton bio en Afrique de l'Ouest qui a doublé entre 2007 et 2008.

Avec l'exigence de cultiver sans apports chimiques, la productivité du coton bio est moindre que pour le coton conventionnel. Lors d'une conversion, dans un premier temps le prix d'achat supérieur du coton bio ne permet pas de compenser la baisse de la production. Mais à moyen terme, les travaux universitaires menés au Mali ont montré que les économies réalisées et l'amélioration des sols dont bénéficient les autres cultures offrent une meilleure rentabilité pour le coton bio. De plus, le coton biologique permet aux producteurs de s'affranchir des emprunts contractés pour acquérir les intrants en début de campagne et dont le coût peut fortement varier. Le coton bio est également une alternative crédible face à l'essor du coton génétiquement modifié qui base aussi son argumentaire sur la diminution de l'utilisation d'intrants chimique mais qui met l'agriculture dans une situation de dépendance au niveau des semences.

Néanmoins, la pénétration du coton bio reste très limitée. Selon l'IRIN, les producteurs bio représentent 0,1% des producteurs de coton du Bénin et du Burkina Faso qui sont pourtant les deux pays les plus avancés dans ce domaine en Afrique de l'Ouest. Plusieurs ONG dont Helvetas ont lancé des projets d'appui à l'essor d'une filière de coton biologique en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années.

Un autre défi pour le coton bio africain est d'accéder aux marchés de consommation. La dispersion de la production entre plusieurs petits pays est un désavantage par rapport aux gros pays producteurs tels que l'Inde ou la Turquie auxquels les acheteurs préfèrent s'adresser. Il semble nécessaire de renforcer l'aide au commerce pour soutenir cette filière dans les pays ACP. Contrairement au coton équitable, le coton biologique ne garantit pas un niveau de rémunération aux producteurs, même si les prix restent généralement plus élevés que pour le conventionnel. L'absence d'intrants chimiques augmente l'irrégularité des rendements. Il est

donc nécessaire d'inclure le coton bio dans des systèmes de culture diversifiés permettant de limiter les risques et de profiter des revenus tirés de cette culture. Aussi bien pour le coton équitable que pour le coton bio, le renforcement des filières et l'appui à la commercialisation sont indispensables pour que les pays ACP puissent utiliser leurs atouts pour bénéficier de ces marchés, pour l'instant de niche mais en pleine croissance.

2.2.3 Appui sectoriel: le volet coton du programme AAACP

En 2007, la Commission européenne et le Secrétariat du groupe ACP ont lancé le Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles (AAACP). Un budget de 45 millions d'euros a été mis en place pour ce programme et un tiers est alloué au renforcement de la filière coton des pays ACP.

Tableau 7 : Répartition du financement du programme AAACP dédié au secteur coton ACP

Appui aux ACP producteurs de coton	Financement (euros)	Part du financement (%)
Afrique de l'Ouest	7 921 328	65%
Afrique Centrale	625 000	5%
Afrique de l'Est et Autrale	3 611 328	30%

Créé en vue d'améliorer et de stabiliser les revenus et les conditions de vie des producteurs de produits de base agricoles ACP, le programme AAACP mobilise cinq organisations internationales (Banque mondiale, Centre du Commerce International, Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, le Fonds Commun pour les produits de base et l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation). Celles-ci mettent en œuvre une série de projets visant à développer la filière cotonnière ACP.

Les projets concernant le coton abordent aussi bien les techniques de production que l'accompagnement de la filière. Un projet important en Afrique de l'Ouest cherche à réduire la contamination des récoltes par les graines qui influe fortement sur la qualité du coton et donc sur le prix de vente. D'une manière générale, l'objectif principal est d'améliorer la stratégie commerciale au niveau régional à travers la standardisation des outils de test de qualité. Une évaluation de cette composante a été lancée au premier semestre 2010, les résultats seront publiés en milieu d'année.

Dix huit mois après son démarrage, le Programme AAACP a fait l'objet d'une revue à mi-parcours entre janvier et mars 2009. Certains ajustements ont été préconisés, en particulier au niveau de la gestion générale du programme, rendue complexe par le nombre important d'intervenants et la diversité des activités envisagées dans une vaste zone géographique.

Par ailleurs, concernant le coton africain, le programme AAACP s'inscrit dans le cadre des grandes orientations décidées lors du Forum UE-Afrique sur le coton tenu en juillet 2004. Un Comité d'orientation et de suivi du partenariat UE-Afrique sur le coton avait été mis en place pour assurer le suivi. Une évaluation à mi parcours du partenariat UE-Afrique sur le coton ayant été menée, un atelier de restitution s'est tenu le 19 mars 2009 à Bruxelles. Une soixantaine de participants y ont pris part dont de nombreux représentants de la profession en Afrique, parmi lesquels des responsables de l'Association cotonnière africaine (ACA), de l'Association des producteurs de coton africains (APROCA) et de l'African Cotton and Textiles Industries Federation (ACTIF). Les discussions ont notamment porté sur la réorganisation du Comité d'orientation et de suivi. Cette réorganisation devrait permettre une plus grande appropriation du partenariat par les opérateurs de terrain et une meilleure valorisation de la dimension régionale des activités.

Sources d'information

Sources clés

1. CCIC (Comité consultatif international du Coton)
<http://www.icac.org/>
2. IDEAS Center
<http://www.ideascentre.ch/trade-cotton.html>
3. Site du programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles
<http://www.euacpcommodities.eu/>
4. La mise à jour du plan d'action, et d'autres informations du groupe ACP sur le coton sont disponibles sur le site
<http://www.acp-cotton.org/>
5. Site du ministère de l'agriculture américain consacré au coton
<http://www.fas.usda.gov/cots/cotton.asp>
6. Informations générales sur le coton (production, marché mondial, statistiques) sur le site Infocomm de la CNUCED
<http://r0.unctad.org/infocomm/francais/coton/plan.htm>
7. Perrin, S. et D. Lagandré, (2005), « Le coton africain face à la concurrence du marché mondial », AFD, 2005
<http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/users/administrateur/public/publications/jumbo/Coton-africain.pdf>
8. Le sous-comité coton de l'OMC
http://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/cotton_subcommittee_f.htm
9. Association des producteurs de coton africain (APROCA)
http://www.aproca.net/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=67&Itemid=57&lang=fr
10. Association cotonnière africaine
<http://www.africancotton.org/>

Générales

OMC, *World Tariff Profile*, 2008 ; Annuaire des droits de douanes appliqués par les Etats membres de l'OMC
http://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/tariff_profiles08_e.pdf

Berti F., « Le prix du coton et des engrains, problématique économique de la zone Franc », Atelier de Ouagadougou, septembre 2008

Fok M., « Coton africain et marché international : une distorsion peut en cacher une autre plus importante », Communication Colloque AUF Bamako, 6 et 7 avril 2005.
http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/05/83/08/PDF/2distortions_txt.pdf

See the site www.euacpcommodities.eu

Politique agricole commune

Le site de la réforme de la filière coton
http://ec.europa.eu/agriculture/capreform/cotton/index_fr.htm

Décision de la CJCE sur le coton, Communiqué de presse du 7 septembre 2006
<http://curia.europa.eu/fr/actu/communiques/cp06/aff/cp060068fr.pdf>.

Le coton et l'OMC

Ouvrage de l'ONG GRET sur les implications des négociations à l'OMC pour l'agriculture africaine : *Agriculture et OMC : Comprendre pour agir*, Lebret MC et Alpha A. (dir.), 2007
http://www.gret.org/publications/ouvrages/infoomc/fr/accueil_fr.html

Réduction de la pauvreté : initiative sectorielle en faveur du coton, Document OMC n° TN/AG/GEN/4
<http://www.forum-coton.org/docs/negociationOMC-fr.pdf>

Oxfam international publie des rapports réguliers sur le coton et l'OMC
<http://www.oxfam.org/>

ICSTD, « OMC : coton, le C4 s'offusque et menace », Passerelles vol.11 N°1, 21/01/2010.
<http://ictsd.org/i/agriculture/68369/>

Plans d'action:

Forum UE-Afrique sur le coton (avec notamment le plan d'action sur le coton, des documents de la DG Agri)
<http://www.forum-coton.org/indexflash.html>

Mise à jour relative au partenariat UE-Afrique sur le coton, Octobre 2008
http://www.coton-acp.org/docs/acpue/rapport_mise_jour_partenariat_octobre_2008_Final-FR1.pdf

Programme USAID de renforcement du secteur coton en Afrique de l'Ouest et du centre (WACIP)
<http://www.wacip.org/>

Le coton au Burkina Faso

Sur le site abcburkina, une page est consacrée à l'actualité du coton (en français uniquement)
<http://www.abcburkina.net/content/category/4/17/44/lang.fr/>

Coton équitable

La partie consacrée au coton du site de Max Havelaar France
<http://www.maxhavelaarfrance.org/produits/coton.htm>

Document de projet (AFD/FARM) : Développement du coton équitable et bio-équitable en Afrique de l'Ouest et du Centre, février 2008
http://www.farm-foundation.org/IMG/pdf/Document_de_Projet_final_diffext.pdf

Easybourse, ‘La chute de la production mondiale de coton se poursuit’, 26/11/2009:
<http://www.easybourse.com/bourse/dossier/13657/la-chute-de-la-production-mondiale-de-coton-se-poursuit.html>

AFP, ‘Le Burkina étend la culture du coton transgénique, des ONG contestant’, 19/05/2009 :
<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iJnvpTDSflkk5nLbNICrNjuO7Niw>

Jeune Afrique ‘Le textile anéanti par les importations’, 14/11/2008
http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAEAF_08_p102-105.xml1/-importation-Chine-textile-Le-textile-aneanti-par-les-importations-.html

‘Coton, une embellie durable’, RFI, 29 Decmeber 2009.
<http://matierespremieres.blogs.rfi.fr/article/2010/01/04/coton-une-embellie-durable-en-2010>

‘Coton: le Franc CFA m'a tué’, Les Afriques 4 June 2009.
<http://www.lesafriques.com/actualite/coton-le-franc-cfa-m-a-tuer.html?Itemid=89>

‘Coton bio, une agriculture de pointe’, RFI, 11February 2009.
http://www.rfi.fr/sciencefr/articles/110/article_78263.asp

‘Afrique de l'Ouest, le coton bio peut-il sauver l'industrie?’, IRIN 17 February 2009,
<http://www.irinnews.org/fr/ReportFrench.aspx?ReportId=82969>

Lancé par le CTA (Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale ACP-UE) en 2001, Agritrade est un site web qui éclaire les enjeux majeurs et les principales échéances concernant les négociations agricoles internationales et celles intéressant le secteur des pêches. Il fournit des informations, régulièrement mises à jour, sur l'évolution des négociations ACP-UE sur les APE, ainsi que les discussions menées. Au sein de l'OMC, il complète ces informations par différents commentaires et analyses qui permettent une compréhension plus fine des enjeux pour les pays ACP.

Le CTA a été créé en 1983 dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de l'Union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE. Le CTA a pour mission de développer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer les capacités de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine.

Pour plus d'informations :**CTA :**Web: <http://www.cta.int>**Agritrade :**Web: <http://agritrade.cta.int>
Email: agritrade@cta.int**Adresse postale :**CTA
Postbus 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas
Téléphone: +31 (0) 317 467100
Fax: +31 (0) 317 460067
E-mail: cta@cta.int**Siège :**Agro Business Park 2
Wageningen
Pays-Bas**Antenne de Bruxelles :**CTA
Rue Montoyer, 39
1000 Bruxelles
Belgique
Téléphone: +32 (0) 2 5137436
Fax: +32 (0) 2 580868